



CHRONIQUE PATRIMONIALE

Le patrimoine vivant : bien plus que du folklore, la source de notre culture!

Le patrimoine vivant (parfois qualifié de folklorique, d'ethnologique, de traditionnel ou d'intangible) réfère à un ensemble de pratiques culturelles, inspirées de la tradition. Les secteurs du patrimoine vivant sont la musique, la chanson, la danse, le conte et la légende, les arts et les métiers traditionnels, les fêtes populaires et religieuses et les pratiques culinaires.

Dans la société contemporaine, la rupture des modes de transmission oraux a entraîné une méconnaissance de ce patrimoine précieux. Un sentiment d'urgence a découlé de cette situation. Depuis des décennies, des organismes et des personnes ont senti la nécessité de recréer des conditions favorables à la transmission de ce patrimoine en tenant compte des nouveaux contextes dans lesquels il évolue.

L'État québécois, conscient de cette nouvelle réalité, a déposé un projet de loi, en février dernier, destiné à remplacer l'actuelle Loi sur les biens culturels adoptée en 1972. Ce projet de loi propose l'ajout d'éléments du patrimoine immatériel (connaissances, pratiques et savoir-faire fondés sur la tradition). Voilà qui démontre l'importance que celui-ci prend aujourd'hui.

Dans toute société, l'apport du patrimoine vivant est fondamental dans la formation de l'identité collective et dans le développement culturel, social et économique. Désormais, vous ne goûterez plus la tourtière de votre grand-mère de la même façon et vous n'écouteriez plus un vieux conte avec les mêmes oreilles.

**Le patrimoine vivant est partout
et ne demande qu'à vivre et
qu'à être redécouvert!**

Information

418 698-3200

poste 4173

saguenaycapitaleculturelle.ca/patrimoine

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec



Villes et villages
d'art et de patrimoine

Ville de
Saguenay
Capitale culturelle
du Canada 2010